



La vie de pacha
Rue du Chêne, 9 B-6792 Aix-sur-Cloie
Tél : +32 (0)498 75 98 41

Compte bancaire : BE17 7320 4998 1121 (CREGBEBB)

Vétérinaire de contrat : Dr. R. Lescrainier - Cabinet vétérinaire des 3 Frontières à Aubange (BeVet)

N° d'entreprise : 0721.879.740

N° d'agrément : HK40804456

Mail : laviedepacha.pension@gmail.com

CONDITIONS POUR TOUT SEJOUR A PARTIR DU 01/01/25

Toute demande de réservation vaut acceptation de ces conditions.

Sans l'envoi d'une photo du carnet de vaccination, pas de réservation possible.

VACCINATION/TRAITEMENT ANTIPARASITAIRE :

Nous vous demandons une photo du carnet de santé de votre chat afin de vérifier qu'il soit en ordre de vaccination contre :

-la leucose (FeLV) : si votre chat ne sort pas, il est probable qu'il ne soit pas vacciné contre la leucose. Dans ce cas, veuillez prendre RDV chez votre vétérinaire au minimum 1 mois avant le séjour (car 2 doses sont nécessaires à 1 mois d'intervalle).

-le coryza et le typhus (RCP/CRP/CVR).

-la rage si vous ne résidez pas en Belgique.

Le vaccin doit évidemment être encore valide.

Nous ne pouvons pas accepter un chat qui n'est pas en ordre.

Le carnet de vaccination sera gardé à la pension durant toute la durée du séjour.

Si vous avez oublié de l'apporter à votre arrivée, il faudra aller le rechercher immédiatement.

Si ce n'est pas possible, nous ne pouvons pas accueillir votre chat et aucun remboursement ne sera effectué.

Le chat doit être traité contre les vers, les puces et les tiques.

La veille de son arrivée, merci de bien vérifier le pelage de votre chat car les tiques peuvent s'accrocher malgré le traitement.

Le chat doit être stérilisé (si plus de 6 mois) et pucé (si né après le 01/11/2017).

HORAIRES :

Arrivées, départs et visites **uniquement sur RDV** :

- Lundi et mardi : de 10H00 à 12H00 et de 17H00 à 19H00
- **Mercredi : pas d'arrivée, de départ ni de visite possible.**
- Jeudi, vendredi et samedi : de 10H00 à 12H00 et de 17H00 à 19H00
- **Dimanche : arrivées et départs de 11H00 à 12H00, pas de visite possible**
- **Le 01 janvier et le 25 décembre : pas d'arrivée, de départ ni de visite possible.**

Merci de bien respecter les heures de RDV. **En cas d'empêchement ou de retard de plus de 15 minutes, il faut nous en informer afin de ne pas perturber les activités de la pension. Si le retard est trop important, nous conviendrons d'un autre RDV compatible avec notre agenda.**



ALIMENTATION :

Vous devez apporter la nourriture (croquettes, pâtées,...) de votre chat en suffisance pour la durée du séjour.

SANTE :

Si à votre arrivée nous constatons des problèmes de santé ou une médication non précisés avant la réservation, nous devons peut-être refuser votre chat. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera fait.

Par mesure de sécurité, si nous constatons que votre chat est trop agressif, nous nous réservons le droit de ne plus l'accepter.

Nous n'acceptons pas les chats souffrant de coryza chronique ou de toute autre maladie transmissible, ni de diabète.

En cas de problèmes de santé durant le séjour, nous ferons appel soit à notre vétérinaire de contrat, soit au vôtre (dans un rayon maximum de 10 km, en Belgique), soit chez tout autre vétérinaire disponible s'il s'agit d'une urgence. Les frais découlant des soins seront à votre charge et devront être remboursés au plus tard au moment du départ.

Si votre chat a des problèmes d'incontinence, merci d'apporter des alèzes en suffisance.

RESERVATION :

- Réservation possible uniquement avec les **dates d'arrivée et de départ précises et définitives.** Nous vous demandons également de **préciser si l'arrivée et le départ se feront durant nos horaires d'ouverture de fin de matinée ou de fin de journée.**

- Séjour de **minimum 3 jours en dehors des vacances scolaires belges.**

- Séjour de **minimum 6 jours durant les vacances scolaires belges.**

- Les réservations se font uniquement par mail ou via Messenger.

Voici la liste des informations **obligatoires** à nous communiquer :

- 1) Nom et prénom
- 2) Adresse
- 3) E-mail
- 4) Numéro de GSM
- 5) **Les photos des vaccins de votre chat faits durant les 3 dernières années : leucose, typhus /coryza et, si vous ne résidez pas en Belgique, rage**
- 6) Nom de votre chat
- 7) Éventuels problèmes de santé de votre chat et médication
- 8) Caractère de votre chat

TARIFS ET PAIEMENT :

Nos tarifs sont de 19€, 23€ ou 27€ **par jour** en fonction de la taille de la loge (M, L ou XL). Toute journée entamée (quelle que soit l'heure d'arrivée ou de départ) sera due.

Réduction de 10% pour les séjours à partir de 14 jours et de 15% à partir de 21 jours.

Supplément pour arrivée ou départ dimanche et jours fériés : 7€.

Supplément pour le 2^{ème} chat d'un même foyer partageant une loge L ou XL : 8€ /jour.



Un **acompte** de 50% sera à payer au moment de la réservation. **En cas de non-paiement de celui-ci dans les délais, la loge pourra être réservée à un autre client.**

Le solde sera à payer au plus tard 7 jours avant l'arrivée.

ANNULATION D'UNE PARTIE DU SEJOUR (quelle que soit la raison) :

Si vous annulez 1 ou plusieurs jour(s) du séjour (arrivée différée ou départ anticipé)

- et que vous le demandez au **minimum 30 jours avant la date d'arrivée** initialement prévue, **l'acompte des jours supprimés sera remboursé avec un retrait de 7€ pour frais de dossier.**

- et que vous le demandez **moins de 30 jours avant la date d'arrivée** initialement prévue, **l'acompte des jours supprimés ne sera pas remboursé.**

Si vous supprimez un ou plusieurs jours alors que le **séjour est entamé**, **aucun remboursement** ne sera effectué.

ANNULATION DE L'INTEGRALITE DU SEJOUR (quelle que soit la raison) :

Si vous annulez la totalité du séjour :

- au **minimum 30 jours avant la date d'arrivée** initialement prévue, **l'acompte sera remboursé** avec un retrait de **15€ pour frais de dossier.**

- **moins de 30 jours avant la date d'arrivée** initialement prévue, **l'acompte ne sera pas remboursé.**

Déplacer l'intégralité d'un séjour équivaut à une annulation.

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITE DE LA VIE DE PACHA :

Le bien-être de votre chat est notre priorité. Nous nous engageons à le traiter avec douceur et amour, à être présents pour interagir avec lui au travers de jeux et câlins, à le nourrir, à l'héberger dans un environnement propre et sain, à veiller à tous ses besoins ainsi qu'à consulter un vétérinaire si nécessaire.

Bien que nous mettons tout en œuvre pour que le séjour de votre chat se déroule dans des conditions optimales et sécurisées, le risque « zéro » n'existe pas. Nous ne pouvons pas assurer une surveillance permanente (nuit, temps passé avec les autres chats, ...). Nous prenons également toutes les dispositions pour que votre chat ne contracte pas de maladie (vérification des vaccins, traitement antiparasitaire, refus des chats ayant des maladies transmissibles) et mettons en œuvre toutes les mesures nécessaires pour que l'hygiène des loges, locaux, bacs à litière, lits, couvertures, gamelles soit irréprochable. Il est important de souligner que certaines maladies peuvent être présentes pendant des mois voire des années dans l'organisme d'un chat sans se manifester. Un événement stressant peut déclencher l'apparition des symptômes sans que la pension soit en cause. C'est le cas, entre autres, du FIV, de la péritonite infectieuse féline (PIF), de la teigne, de certaines formes chroniques du coryza, d'insuffisance rénale et d'hépatite.

Pour toutes ces raisons, nous déclinons toute responsabilité en cas de blessure, maladie ou décès de votre chat durant son séjour, sans lien direct avec notre responsabilité.

CONTRAT :

Un contrat sera rempli et signé le jour de l'arrivée.